

Procès-verbal de la séance **extraordinaire** du conseil municipal de la Ville dûment convoquée, signifiée et tenue le lundi 26 février 2018 à 18 h 45.

Sous la présidence de la mairesse, madame Gisèle Dicaire et en présence de la directrice générale, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum les conseillers et conseillères suivants : monsieur Maxime Bélanger, madame Marie-Claude Déziel, monsieur Bernard Malo, madame Lisiane Monette, madame Julie Moreau et monsieur Raymond St-Aubin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Résultat d'ouverture de soumissions – Travaux de construction d'un puits d'essai et essais de pompage - Dossier # HYG-201802-04 – Contrat à Henri Cousineau et Fils inc.
4. Mandats pour présentation de demandes d'aides financières dans le cadre du programme Réhabilitation du réseau routier local – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIDL).
5. Période de questions.
6. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse, Gisèle Dicaire, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

6267-02-2018

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance extraordinaire du conseil municipal ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

ATTENDU que tous les membres du conseil sont présents et que l'ordre du jour tel que présenté à la convocation peut être modifié ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claude Déziel, APPUYÉ par monsieur Maxime Bélanger et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé avec l'ajout d'un point 5. Adoption de la Politique de soutien aux organismes # 122A-2018.

6268-02-2018

3. RÉSULTAT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUIT D'ESSAI ET ESSAIS DE POMPAGE – DOSSIER # HYG-201802-04 – CONTRAT À HENRI COUSINEAU ET FILS.

ATTENDU le règlement # 112-1017 décrétant une dépense au montant de 783 000 \$ et un emprunt au même montant afin de financer le coût des travaux d'amélioration de l'usine de production de l'eau potable prévus à la programmation partielle TECQ 2017-2018 et les frais de financement ;

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation pour travaux de forages exploratoires # HYG-201802-04 selon le devis techniques # TX17 0168 01 préparé par David Granger, ing. chargé de projet en hydrogéologie de Amec Foster Wheeler Environnement & Infrastructure ;

ATTENDU le tableau des résultats d'ouverture des soumissions reçues le 21 février 2018 avant 15 h :

Soumissionnaires	Prix soumis avant taxes
Groupe Puitbec inc.	72 620.00 \$
Henri Cousineau et Fils inc.	50 246.00 \$
Les Forages L. B. M. inc.	82 500.00 \$

ATTENDU que la soumission de Henri Cousineau & Fils s'avère être la soumission conforme la plus basse après vérification de tous les calculs ;

ATTENDU la recommandation de David Granger, ing. chargé de projet pour Équipe Laurence inc. ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée en faveur de Henri Cousineau et Fils inc. et lui attribue le contrat au prix de 50 246.00 \$ plus les taxes applicables (57 770.34 \$ toutes taxes incluses), le tout selon les dispositions tel qu'il appert au devis # HYG-201802-04.

QUE ces travaux soient payables par le règlement # 112-2017.

QUE le directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde, soit mandaté à représenter la Ville au dossier pour la réalisation du projet.

6269-02-2018

4. MANDATS POUR PRÉSENTATION DE DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES DANS LE CADRE DU PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL).

ATTENDU que ce conseil a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

ATTENDU que ce conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration de plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local niveau 1 et 2 ;

ATTENDU que ce conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

ATTENDU que les interventions visées dans les demandes d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Pays-d'en-Haut a obtenu un avis favorable du MTMDET ;

ATTENDU l'adoption prochaine d'un règlement d'emprunt # 126-2018 décrétant les travaux de réfection de ponceaux sur les chemins des Hauteurs et Masson ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Raymond St-Aubin, APPUYÉ par monsieur Maxime Bélanger et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le directeur du Service des travaux publics et services techniques, monsieur Joël Houde, à présenter pour et au nom de la Ville une demande d'aide financière pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau local et une demande d'aide financière pour la réalisation des travaux d'amélioration précités.

QUE ce conseil confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis et réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL, le tout conditionnellement à l'obtention de telles subventions.

6270-02-2018

5. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ORGANISMES # 122A-2018.

ATTENDU la résolution # 6217-01-2018 prise à sa séance ordinaire du 22 janvier 2018 par le conseil municipal pour adopter la Politique de soutien aux organismes # 122-2018 encadrant le soutien tant financier que technique et logistique des organismes reconnus ;

ATTENDU que ce conseil désire modifier cette politique afin de donner la possibilité aux organismes de présenter des demandes pour :

- a) réaliser leurs événements respectifs ou les activités spéciales qui leur sont propres (Jusqu'à 100 % du montant demandé) ;
- b) obtenir un support dans la réalisation de leur mission (frais opérationnels annuels, remplacement ou acquisition d'équipements, etc.) (Maximum 50 % du montant demandé) ;

ATTENDU que ces modifications ont été apportées à la politique révisée # 122A-2018 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE ce conseil adopte la Politique de soutien aux organismes # 122A-2018 laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et laquelle remplace la politique # 122-2018.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

6271-02-2018

Étant 19 h 10, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur Bernard Malo, APPUYÉ par madame Marie-Claude Déziel et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever l'assemblée.

(signé)

Madame Gisèle Dicaire
Mairesse

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière